



## Tabac

N°04

25/05/2016



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
Aquitaine - Limousin  
Poitou-Charentes

### Animateur filière

Séverine BOURDA  
**FREDON Aquitaine**

[s.bourda@fredon-aquitaine.org](mailto:s.bourda@fredon-aquitaine.org)

Kadiatou KANE  
**ARVALIS**

[KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
d'Agriculture Aquitaine Limousin  
Poitou-Charentes  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@alpc.chambagri.fr](mailto:accueil@alpc.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional de  
Alimentation Aquitaine- Limousin-  
Poitou-Charentes  
12 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Tabac N°X  
du J/M/2016 »**



**Bulletin disponible sur les sites :**

[www.aquitainagri.fr](http://www.aquitainagri.fr) ; [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)

[www.poitou-charentes.chambagri.fr](http://www.poitou-charentes.chambagri.fr) ; [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)

**et sur le site de la DRAAF**

[www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

## Ce qu'il faut retenir

- **Stade** : plus de 80% des surfaces plantées en moyenne.
- **Limaces** : quelques dégâts observés.
- **Botrytis** : dégâts toujours observés. Evolution de la maladie avec les pluies récentes.
- **Noctuelles terricoles** : premiers dégâts observés dans le Puys de Dôme (63).
- **Réseau de piégeage** : les captures de vers gris continuent à être enregistrées ; aucune capture pour *Helicoverpa armigera*.
- **Adventices** : la flore adventice commence à être visible dans les champs de tabac.

## Stade de la culture

### Parcelles de référence

La majorité des plantations a été effectuée, malgré les épisodes pluvieux rencontrés ces derniers temps. Les parcelles de St Pierre d'Eyraud (24), Proissans (24), Ste Livrade sur Lot (47), St Ignat (63), Amuré (79), Aussevielle (64), Lanzac (46) et La Fouillade (12) sont plantées.

A Puch d'Agenais (47), la parcelle est en cours de plantation cette semaine.

Enfin quelques parcelles sont en attente de plantation : St Palais de Phiolin (16), Aigre (16) et Aizenay (85).

### Tours de plaine

Dans le Lot-et-Garonne, 75 à 80% de surfaces sont plantées : Senestis, Ste Livrade sur Lot et Nérac. La plantation du restant des surfaces se fera dans le courant de la semaine (retardée par les pluies enregistrées ce week-end).

En Dordogne (zones de Bergerac et Sarlat), 90% des surfaces sont plantées.

Dans le secteur de Cognac (16), 65% des surfaces sont plantées et seulement 30% dans le secteur de Ruffec (16).

Les plantations ont débuté et se poursuivent dans les zones de :

- La Roche sur Yon (85)
- St Ignat (63) : 68% de surfaces plantées
- La Fouillade (12) : 66% de surfaces plantées
- Souillac (46) : 57% de surfaces plantées
- Pujo et Campuzan (65), Souprosse (40), Guinarthe et Coublucq (64)

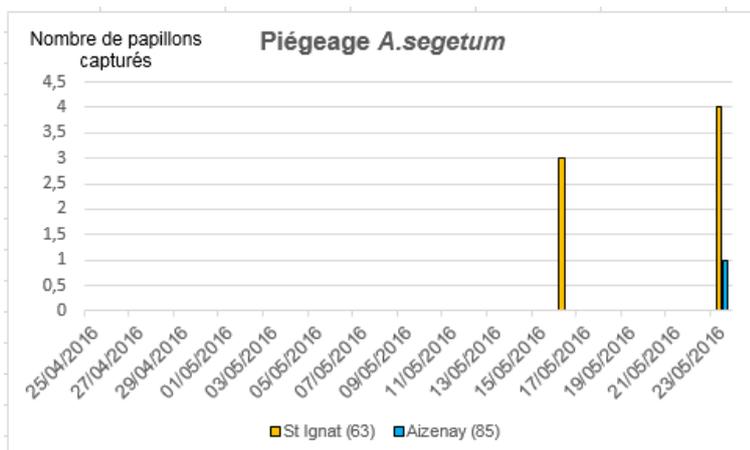
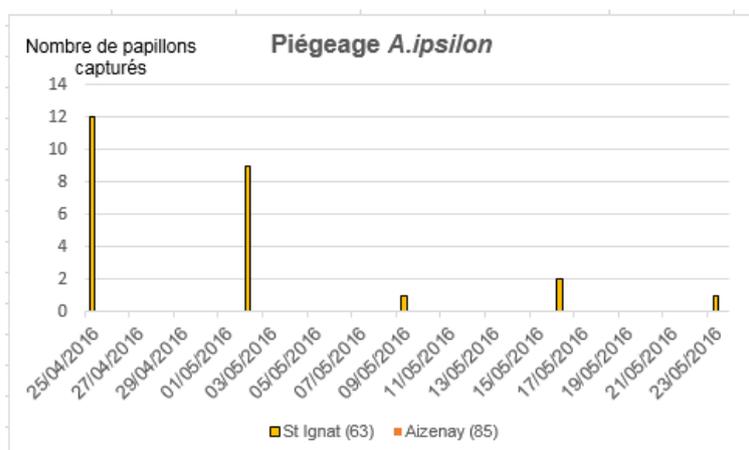
## Réseau de piégeage

### • Vers gris *Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*

Les captures continuent à être enregistrées sur les 2 parcelles de référence possédant un piège : Si Ignat (63) et Aizenay (85) :

**Evaluation du risque** : surveillez vos plantations et l'apparition des symptômes.

**Le seuil de nuisibilité** est fixé à 5% des pieds touchés.



### • *Helicoverpa armigera*

Aucune capture n'est encore enregistrée sur les parcelles de référence possédant un piège : Aussevielle (64), St Pierre d'Eyraud (24), Amuré (79) et Tartas (40).

# Observations parasitaires

---

Les observations ont été réalisées sur une surface de 1 389 ha.

## Ravageurs

- **Limaces**

### Parcelles de référence

Quelques dégâts (<20% de perte) sont observés à Aigre (16) et Amuré (79).

### Tours de plaine

Quelques dégâts de limaces (traces) sont observés dans les secteurs de Campuzan (65), Guinarthe 64), Souillac (46), Souprosse (40), La Roche sur Yon (85), Ruffec (16), Nérac (47) et La Fouillade (12).

Des dégâts un peu plus importants (<20% de perte) sont visibles à Ruffec (16), à La Fouillade (12) et à Nérac (47 ; une parcelle a dû être replantée la semaine dernière car d'importants dégâts de limaces ont été constatés).

### **Mesures prophylactiques contre les limaces :**

Nettoyer les abords des serres et des bacs. Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).

En plein champ, les conditions climatiques pluvieuses sont très favorables à la prolifération des limaces qui peuvent entraîner des pertes importantes voire des replantations.



**Limace dans un champ de tabac**  
(Photo : Colette Linon - Périgord Tabac)

- **Pucerons**

### Tours de plaine

De rares dégâts de pucerons sont observés dans les secteurs de St Sylvestre sur Lot (47), Bergerac (24), Pujo (65), La Fouillade (12) et en Auvergne.

Dans les secteurs de Sarlat (24) et Guinarthe (64), les dégâts sont moyens (<20% de perte).

Plus d'informations sur les liens suivants :

### **Pucerons verts :**

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Pucerons\\_verts.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pucerons_verts.pdf)

### **Auxiliaires :**

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Auxiliaires.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Auxiliaires.pdf)

### **Mesures prophylactiques contre les pucerons :**

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

## **Auxiliaires**

Des coccinelles sont observées dans le secteur de St Sylvestre sur Lot (47) et en Dordogne (secteur de Sarlat).



**Coccinelles sur feuille de tabac**

(Photos : Kadidiatou Kané - Arvalis (gauche) et Chantal Hautesserre - Périgord tabac (droite))

## **• Taupins**

### Parcelles de référence

De légers dégâts de taupins (traces) sont observés à St Ignat (63).

### Tours de plaine

Dans les secteurs de St Sylvestre sur Lot (47), Nérac (47) et La Fouillade (12), des dégâts faibles à moyens sont observés.



**Dégât de taupin sur plant de tabac (gauche) et larve de taupin (droite)**  
(Photo : Dominique Saurel - Midi tabac)

## **Mesures prophylactiques contre le taupin :**

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation.
- Eviter les précédents « prairies de graminées » ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères.
- Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte.
- Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères.
- Eviter les apports tardifs de matière organique.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Taupin.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Taupin.pdf)

### • Tipule

Des dégâts de tipules sont observés dans le Bergeracois (24). Ils restent cependant moyens (<20% de perte).



**Larves de tipule**

(Photo : Colette Linon - Périgord Tabac)

### • Noctuelles

Les premières attaques de vers gris sont observées dans le secteur du Puy de Dôme (63), sur les parcelles plantées la semaine dernière. Les dégâts restent pour le moment faibles (<5% sur 5ha). Les larves observées font de 5 à 25 mm.



**Larve de ver gris**

(Photo : Stéphanie Seguin - Périgord Tabac)

**Evaluation du risque** : surveillez vos parcelles et l'apparition des premiers symptômes. Mettez en place une gestion du risque.

#### **Mesures prophylactiques contre le ver gris :**

- Labourer,
- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril,
- Sarcler – biner.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Noctuelles\\_terricoles.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Noctuelles_terricoles.pdf)

## Maladies

### • Botrytis ou Pourriture grise

#### Parcelles de référence

A St Palais de Phiolin (16), le botrytis a causé 20% de perte. De faibles dégâts sont observés à Feugarolles (47).

Quelques symptômes sont observés à Amuré (79) et Aigre (16), ainsi qu'à Aizenay (85).

#### Tours de plaine

De faibles dégâts (<1% de perte) sont observés dans les secteurs de Pujo (65), Ste Livrade sur Lot (47), Guinarthe (64), et La Fouillade (12).

Dans les zones de Souillac (46), La Roche sur Yon (85), Nérac (47), Cognac (16), et en Auvergne, les dégâts sont moyens. A Ruffec (16), de nombreux dégâts sur semis sont également observés.

#### **Conditions favorables au développement du champignon :**

- Les ambiances humides. Une humidité relative avoisinant 95%.
- Des températures comprises entre 17 et 23°C.
- Périodes pluvieuses.

#### **Mesures prophylactiques contre le botrytis en pépinière :**

- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60%.
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive.
- Aérer la serre de manière importante.
- Retirer les films de protection (de type P17) qui diminuent la lumière et augmentent l'humidité.
- Refaire le niveau d'eau régulièrement afin de maintenir les plateaux en position haute.
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie.
- Éliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment.
- Éviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Botrytis.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Botrytis.pdf)

### • Brûlure racinaire *Oplidium brassicae*

#### Tours de plaine

Dans le secteur de Cognac (16) et en Auvergne, d'importants dégâts d'olpidium sont observés (>20% de perte).

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Oplidium.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Oplidium.pdf)



***Oplidium* sur plants de tabac**  
(Photo : Colette Linon - Périgord Tabac)

## • Pourriture du collet et Sclérotinia

Quelques dégâts de Sclérotinia observés dans le secteur de Sarlat (24) et La Fouillade (12).

Des dégâts faibles à moyens de pourriture molle sont observés dans le secteur de Cognac (16) ainsi que dans le secteur de La Fouillade (12).

### Mesures prophylactiques contre le Sclérotinia

- Au semis : éliminer les plants ou les plantes mortes, porteurs de sclérotés.
- Réduire l'hygrométrie en aérant les semis au maximum.

### Mesures prophylactiques contre la pourriture du collet

- Il est pratiquement impossible de contrôler le développement des bactéries une fois qu'elles sont présentes dans la tige de plantes adultes.
- Éviter les irrigations par aspersion lorsque cela est possible ; les réaliser plutôt le matin que le soir.
- Il est primordial de ne pas écimé ou ébourgeonner mécaniquement les tabacs durant des journées nuageuses et humides qui favorisent les développements et l'extension de la maladie.
- Il n'existe malheureusement pas de variété de tabac à ces bactéries.

Le risque est faible si toutes les mesures prophylactiques sont prises en compte.

Plus d'informations sur les liens suivants :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Scl%C3%A9rotinia.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Scl%C3%A9rotinia.pdf)

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Pourriture\\_du\\_Collet.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pourriture_du_Collet.pdf)

## • Mildiou

### Tours de plaine

Du Mildiou a été observé dans le secteur de La Fouillade (12).



**Mildiou sur tabac**

(Photo : Dominique Saurel - Midi tabac)

Un point sur l'évolution du Mildiou sera fait dans chaque BSV jusqu'à la fin de la saison 2016.

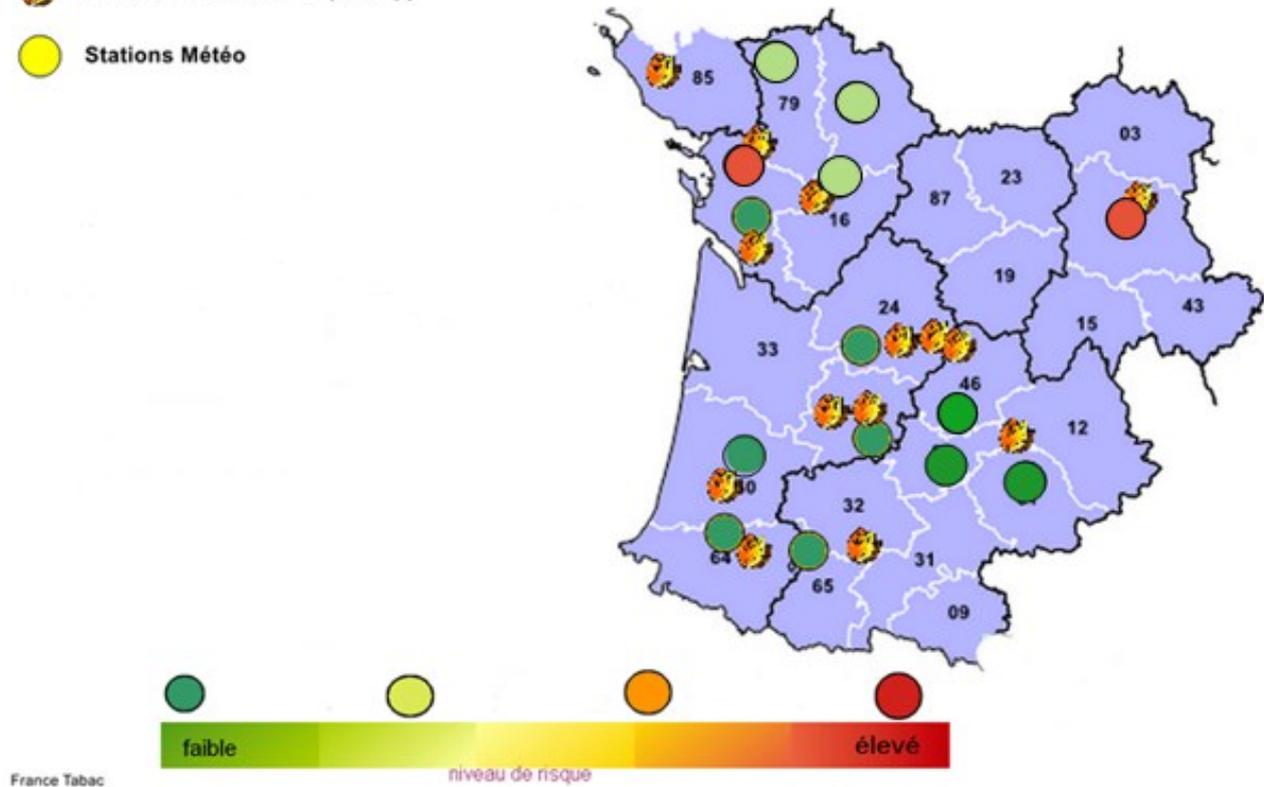
Le modèle Positif<sup>®</sup> de Bayer permet de réaliser les simulations et ainsi d'évaluer le risque pour la culture du tabac.

Plus d'informations sur les liens suivants :

[http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents\\_craa/BSV/TABAC/FICHES\\_BIO-AGRESSEURS/Fiche\\_Mildiou.pdf](http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Mildiou.pdf)

SIMULATION MILDIOU  
Suite à une interrogation du modèle  
Positif® Tabac de Bayer

-  Parcelle de Référence (champ)
-  Stations Météo



Interrogation du modèle Positif® Tabac de Bayer le 23 mai 2016, simulation jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2016

De façon générale, le risque Mildiou est faible. Les contaminations primaires et la production d'inoculum n'ont pas débuté. Cependant, les pluies prévues pour les jours à venir vont représenter des éléments contaminants.

Le risque Mildiou est réel dans les Deux Sèvres (79), en Poitou-Charentes (86) et en Charente (16).  
**Protéger les plants et les parcelles de façon préventive.**

Le risque Mildiou est en zone très favorable en Auvergne-Rhône Alpes (63) et en Charente-Maritime (17).

**Evaluation du risque :** : surveillez les parcelles ayant eu un précédent tabac et détruire les repousses (l'hiver doux a favorisé la conservation de la maladie).

## Adventices

### Parcelles de référence

Du Datura et de la Morelle sont observés à Ste Livrade sur Lot (47). A St Ignat (63), ce sont le Chénopode et l'Amarante qui sont visibles. Cependant leur présence reste faible (<1 plante/m<sup>2</sup>).

Informations disponibles sur le lien suivant :

[http://www.terresinovia.fr/fileadmin/cetiom/LeCetiom/posters\\_culturales/desherbage\\_rotation.pdf](http://www.terresinovia.fr/fileadmin/cetiom/LeCetiom/posters_culturales/desherbage_rotation.pdf)

Datura



Amarante



**Datura officinal ou Stramoine** *Datura stramonium* et **Amarante** *Amaranthus* dans champs de Burley  
(Photo : Dominique Saurel - Midi Tabac)



**Morelle noire** (*Solanum nigrum*)  
(Photo : Séverine Bourda - Fredon Aquitaine)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes-Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon-Auvergne-Rhône-Alpes Tabac sont les suivantes : ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac**

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".